Communiqué de presse de la province dominicaine de France
9 novembre 2027

Le frère Nicolas Tixier, prieur provincial des frères dominicains de la province de France, entend rendre publics des faits graves impliquant un frère dominicain de ladite province, le frère Marie-Dominique Molinié (1918-2002). Ce dernier a exercé une emprise spirituelle sur plusieurs familles et sur au moins une communauté religieuse de 1974 à 2002, avec des conséquences graves pour les personnes. A la suite d'un signalement effectué en 2020, une enquête a été menée, donnant lieu à l'audition de plus de soixante-dix témoins, et faisant apparaître la gravité de l'emprise et de ses conséquences.

Prenant conscience des faits, et mesurant la part de responsabilité de la province de France dans cette affaire, le prieur provincial a souhaité la mise en place d'un cercle restauratif avec l'aide de tiers qualifiés, donnant lieu à deux rencontres avec des personnes victimes et des témoins, en septembre 2025 et mai 2026, et l'élaboration d'un processus de réparation pensé avec les personnes victimes.

Le samedi 7 novembre, des personnes victimes, des frères dominicains et des témoins extérieurs se sont réunis pour un temps mémoriel visant à informer les personnes présentes des dernières conclusions de l'enquête historique, et entendre des témoignages de personnes victimes et de frères dominicains. Le prieur provincial y a lu solennellement la lettre de reconnaissance de la part de responsabilité de la province dominicaine de France dans cette tragédie. A la suite de cette rencontre, la journée s'est conclue par une messe réunissant ceux qui en avaient fait la demande.

La province dominicaine de France s'est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre toute forme d'abus et veut réaffirmer ici sa détermination sans faille à poursuivre cet engagement.

La province dominicaine de France se tient à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient avoir davantage d'informations.